

Sur le plan macro-économique, il serait plus exact de qualifier l'approche du gouvernement depuis 1984, de retour aux éléments de base, de retour aux principes qui ont été bénéfiques pour notre pays depuis la fondation de la Confédération canadienne. Si je les résume très brièvement, ces principes ont pour noms engagement envers la stabilité des prix, équilibre des finances publiques et libéralisation du commerce. Ils sont également assortis de la conviction que la prospérité est un don que les gouvernements n'ont pas le pouvoir de faire. La prospérité se produit lorsqu'un secteur d'activité commerciale est à l'oeuvre dans un contexte qui récompense l'effort, l'esprit d'entreprise et l'innovation, un climat reposant sur la coopération Le gouvernement des États-Unis a proposé l'imposition de nouveaux droits de douane en cas de violation des lois en matière de main-d'oeuvre et d'environnement en vigueur dans un des pays signataires de l'ALENA. Le Canada s'oppose fondamentalement au recours à de telles sanctions commerciales. Nous estimons qu'il existe d'autres mécanismes efficaces pour faire observer ce qui a été conclu et nous ne voulons pas que de nouvelles barrières commerciales soient dressées après que l'ALENA eut permis de supprimer les anciennes Au Canada, nous commençons à tenter d'éliminer bon nombre de nos obstacles à la compétitivité en ayant recours, dans certains domaines, à une collaboration accrue entre les gouvernements de même qu'entre les secteurs public et privé. Nous évitons également de nuire à l'initiative privée. Dans ces deux secteurs, notre pays continuera par ailleurs à assurer la restructuration. Nous n'avons pas vraiment le choix si nous voulons rester à la hauteur. Et nos principaux concurrents ne sont pas seulement le Japon, l'Europe, ou les pays d'Asie et du Pacifique. Il arrive souvent que les meilleurs au monde soient ici, en Amérique du Nord.

Tiré de l'allocution prononcée par l'honorable Michael Wilson, ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie et ministre du Commerce extérieur, à l'occasion de la Conférence Walter E. Heller sur les affaires internationales, université Roosevelt, «Le Canada dans une année de transition», à Chicago (Illinois), le 16 juin 1993, n° 93/47.

À VENIR :

- 14-25 juin 1993 : Conférence mondiale sur les droits de la personne (Vienne)
- 28 juin-2 juillet 1993 : Réunion des hauts fonctionnaires de la Coopération économique Asie-Pacifique (Seattle)
- 7-9 juillet 1993 : Sommet du G-7 (Tokyo)
- 12-30 juillet 1993 : Conférence internationale sur la pêche en haute mer (New York)
- 26-28 juillet 1993 : Conférence post-ministérielle 1993 de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (Singapour)
- 5-13 septembre 1993 : Conférence internationale des Nations Unies sur la population et le développement, (le Caire)
- 23-24 septembre 1993 : Réunion des hauts fonctionnaires de la Coopération économique Asie-Pacifique (Honolulu)
- 28-30 septembre 1993 : Réunion annuelle de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (Tokyo)
- 16-18 octobre 1993 : Sommet de la Francophonie (île Maurice)
- 21-25 octobre 1993 : Réunion des Chefs de gouvernement des pays du Commonwealth (Chypre)
- 17-19 novembre 1993 : 5^e Réunion ministérielle de la Coopération économique Asie-Pacifique (Seattle)
- 26-28 novembre 1993 : Réunion du Conseil des ministres de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (Rome)
- 2-3 décembre 1993 : Réunions du Conseil de l'Atlantique Nord de l'OTAN et du Conseil de coopération de l'Atlantique Nord (Bruxelles)

